

GUIDE DU FORMATEUR

Sécurité en établissement

Ce guide accompagne les formateurs et formatrices de Gérontosud Humanisud intervenant dans des établissements clients (EHPAD, SSIAD, hôpitaux, crèches). Il rappelle les repères essentiels pour réagir correctement face à une alarme incendie, une situation d'agressivité, ou tout autre événement de sécurité pendant une session.

1. En arrivant sur site

- Se présenter à l'accueil ou au référent désigné par l'établissement avant toute intervention.
- Repérer, dans la mesure du possible, les issues de secours et le point de rassemblement de la salle utilisée pour la formation.
- Se renseigner sur les consignes propres à l'établissement si elles sont communiquées à l'arrivée (procédure incendie, code d'accès, personnes à prévenir).

2. En cas d'alarme incendie

- Interrompre immédiatement la session et suivre les consignes de l'établissement (personnel encadrant, signalétique, agent de sécurité).
- Diriger le groupe de stagiaires vers le point de rassemblement indiqué, sans utiliser les ascenseurs.
- Ne pas chercher à récupérer ses affaires ou son matériel pédagogique si cela retarde l'évacuation.
- Une fois en sécurité, s'assurer que l'ensemble des stagiaires présents à la session sont bien comptabilisés, et se tenir à disposition de l'encadrement de l'établissement.

3. En cas de situation d'agressivité

De la part d'un résident ou d'un patient

- Garder son calme, ne pas hausser le ton, laisser de la distance physique.
- Solliciter immédiatement le personnel soignant de l'établissement, formé pour gérer ce type de situation : le formateur n'a pas vocation à intervenir seul.
- Mettre le groupe de stagiaires en sécurité si nécessaire, en interrompant temporairement la session.

De la part d'un stagiaire

- Recadrer calmement et rappeler le cadre de la formation (cf. règlement intérieur).
- Si la situation ne se résout pas, solliciter l'encadrement de l'établissement ou interrompre la session.
- Dans tous les cas, informer l'organisme après la session via la fiche de remontée de problématiques.

À retenir

- En établissement de santé ou médico-social, le personnel sur place est formé pour gérer les situations à risque (agressivité, urgence médicale) : le réflexe du formateur est de solliciter ce relai, pas de gérer seul.
- Aucune formation ne justifie de maintenir une session si la sécurité du groupe est en question.

4. Après l'événement

- Informer l'organisme dès que possible de tout événement de sécurité survenu pendant une session (alarme, incident, situation d'agressivité), même sans conséquence grave.
- Si la session a dû être interrompue ou écourtée, le signaler pour assurer le suivi de la prestation avec l'établissement concerné.

5. Rappel

Les consignes de sécurité propres à chaque établissement (procédures incendie, protocoles de gestion de crise) restent prioritaires sur les recommandations générales de ce guide. En cas de doute, le personnel de l'établissement est la référence sur place.

Document interne Gêrontosud Humanisud — à destination des formateurs et formatrices intervenant pour l'organisme.